Assemblée générale le 16 octobre à

Le coin-coin des Cabanes du salaison-Mauguio

OCTOBRE 2010 N°23

Voici le temps du coincoin nouveau qui arrive avec l'automne après un été indien et beaucoup d'événements dans notre quartier.
Depuis le numéro 22 du mois de mai, plusieurs manifestations ont eu lieu et ont permis de réunir les cabaniers et leurs amis :

- Le prin'étang avec le soutien de la municipalité et en partenariat avec la Cabane Trempée, qui a réuni autour d'une ballade avec une botaniste , une trentaine de personnes soucieuses de connaître la flore typique des cabanes et de leur utilisation culinaire ou autres
- Les expositions de la Cabane Trempée, qui existe maintenant depuis 16 ans et rassemble artistes et visiteurs
- La fête des voisins, en partenariat avec la mairie, qui a réuni au plus fort de la fête plus de cinquante personnes, ce qui permet de dire que la convivialité aux cabanes est bien présente et remporte du succès
- La réunion avec la mairie et le SIVOM dont nous livrons ici un compte rendu
- La réunion avec le SYMBO qui propose aux cabaniers d'être enfin écoutés et entendus à propos de la montée des eaux
- Des ateliers : cours de chant et de gymnastique et aquagym se sont mis en place
- Trois mariages
- Un départ et forcément une arrivée
- L'assemblée générale annuelle le 16 octobre 2010

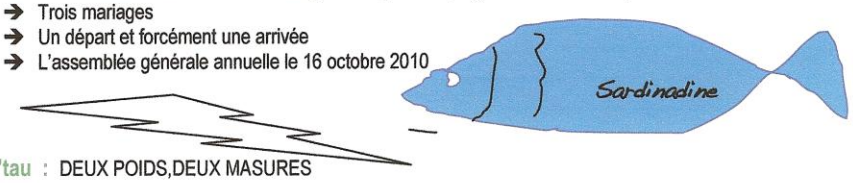

Edi'tau : DEUX POIDS,DEUX MASURES

Nous, aux Cabanes, on aurait sûrement tout ce qu'il faut pour être heureux : les odeurs, le décor, les ciels, la Nature, des bons voisins, des fêtes, une maison que, souvent, on a pu améliorer depuis son achat, etc.

L'injustice est criante lorsqu'on voit que sur un même territoire soit disant protégé, voué à la Nature, fragilisé et riche de sa beauté, certains peuvent ériger honteusement des verrues indignes du génie humain tel ce centre de tri postal sur la route de Carnon, voire : une pépinière soigneusement bétonnée et goudronnée là où il n'y avait que champ et Nature (c'est vrai que pépinière et nature ça ne fait peut-être pas bon ménage !!!).

Alors que nous avons un jeune maraîcher sur le site, qui n'a pas le droit de monter une serre plastique démontable pour protéger ses légumes !!!!!! sous prétexte que... « on ne sait même plus à cause de quoi, pourquoi!!! »

Certaines cabanes sont vétustes, prêtes à tomber, dégradant parfois le paysage ou présentant une dangerosité pour le passant qui s'y aventurerait. Mais malheur à celui qui aurait la mauvaise idée et l'initiative saugrenue de vouloir la réhabiliter !! Il se verra frappé de la foudre ...qui, n'arrive pas par l'opération du saint Esprit !!

Alors adieu, entre autres, à la cabane « ***Arousan Quan Plou*** » dont nous avions mis une photo dans le dernier *COIN COIN*, n'imaginant pas encore quel serait son sort !!

Adieu à une nouvelle cabane qui aurait enfin amélioré le décor au bout du chemin des Terramarres : ces ancêtres des Cabaniers que nous sommes, ne seront gratifiés à perpétuité que de superbes quairons nus et gris, rappelant les plus sombres heures des pays de l'Est, lorsque les usines restaient inachevées, squelettes avant même d'avoir vécu.

GAÉTANG DE L'OR

« *On arrose que quand il pleut* ! »

Le Coin Coin des Comptes rendu

Compte-rendu de la réunion avec Monsieur le Maire de Mauguio le 7 juillet 2010

Etaient présents pour l'association des Cabanes du Salaison :

- La présidente : Mme Nadine LEBLEVEC
- La secrétaire : Mme Noëlle THINES
- La secrétaire suppléante : Mme Martine AUGE

Etaient présents pour la mairie de Mauguio :

- Le maire : M. Yvon Bourrel
- Le directeur du SIVOM : M.Sylvain RIBEYRE
- Le vice-président de la communauté de communes : M. Michel LAZERGES
- Le directeur général des services de la mairie de Mauguio : Mr David Bank

Nous remercions, à ce niveau, le maire d'avoir pu réunir l'ensemble des personnes compétentes sur ce dossier, ce qui nous a permis de débattre de tous les aspects de l'assainissement aux Cabanes du Salaison

Objectif général de cette réunion : Effectuer un bilan avec la mairie des diagnostics effectués par les services du SIVOM sur l'état des procédures d'assainissement aux Cabanes du Salaison

1) Bilan du diagnostic effectué par le service d'assainissement du SIVOM :

La mairie et le SIVOM nous indiquent que le bilan des diagnostics effectués aux Cabanes du Salaison concernant assainissement n'est pas encore terminé.
Cependant, le constat qui peut être fait de façon générale, et que la plupart des installations sont non conformes.
Il reste pour le SIVOM à cibler les situations où les réhabilitations sont nécessaires et urgentes en prenant en compte les difficultés des contraintes de l'environnement.

Monsieur le directeur du SIVOM nous indique qu'il n'y aura pas de possibilité de bilan définitf pour la fin de l'année 2010 cas il leur faut remédier à l'absence du technicien délégué à ce bilan.
Le directeur du SIVOM indique également qu'il est pris en compte la spécificité du site des Cabanes du Salaison pour la mise en place du SPANC **(service public d'assainissement non collectif).** Selon lui, les difficultés de sa mise en place pourront être levées si :

- ⇨ Des évolutions réglementaires se font jour
- ⇨ Une bonne entente entre voisins s'opère
- ⇨ L'ensemble des solutions possibles est étudié

Pour le directeur du SIVOM, il n'y a pas de situation rédhibitoire.

2) L'avenir de l'assainissement aux Cabanes du Salaison

Monsieur le maire quant à lui réaffirme clairement :

⇨ L'obligation de la réglementation sur l'eau que doit faire appliquer chaque commune. Il rappelle également, que la mairie suit ce que la loi propose en ayant décidé de mettre l'assainissement des Cabanes du Salaison en SPANC compte tenu de l'habitat diffus dans ce quartier et du classement au PLU
Il rappelle également la possibilité du maire à moduler l'exigence de la loi sur l'eau. ????

L'association rappelle qu'elle est toujours attachée au raccordement des Cabanes du Salaison à la station d'épuration qui se trouve dans son quartier parce que le SPANC, tel qu'il est décrit dans la loi, est proposé comme solution d'assainissement, certes **pour des zones d'habitat diffus mais en milieu rural !**. Nous n'avons pas été informé de l'article la loi sur l'eau qui préciserait la proposition d'un SPANC dans une zone inondable où la nappe phréatique se trouve à une profondeur inférieure de 50 cm en dessous du niveau du sol. (voir moins)
Nous estimons que l'esprit de la loi n'est pas respecté en la matière. L'association affirme que sous-estimer les spécificités de la zone des Cabanes du Salaison en continuant à positionner à tout prix un SPANC dans ce quartier contribuera à aggraver les problèmes écologiques. Ceci est contradictoire avec la démarche engagée

par la mairie de Mauguio qui s'est inscrite dans la démarche de « l'Agenda 21 » à savoir qu'elle a exprimé par cette adhésion, sa volonté de s'intégrer dans des stratégies de développement durable et de résorption des problèmes écologiques.
Le directeur du SIVOM n'est pas d'accord avec nous quand nous estimons que le raccord à la station d'épuration , est plus écologique et durable , que le SPANC. Il affirme le contraire .

L'association demande que les rejets des effluents de l'ensemble de la population en SPANC soit pris en compte dans le bilan global de l'activité d'assainissement de Mauguio.
Par ailleurs, l'association indique à l'ensemble des participants, qu' elle a appris par voie de presse que la mairie comptait mettre en place une stations d'épuration à Carnon pour 10 millions d'euros alors que le raccordement de Carnon à Maera serait moins onéreux (5 millions au plus).
Si nous comptons bien, la différence (10 – 5=5 millions d'euros) permettrait le paiement du raccordement des Cabanes du Salaison afin d'éviter de polluer l'étang et la nappe phréatique.(comme on le constate à chaque inondation !)
Et le raccord de Carnon à Maera permettrait également de ne pas effectuer un apport d'eau supplémentaire dans l'étang qui n'a déjà pas une grande capacité d'accueil .

Le directeur du SIVOM nous indique que finalement ce n'est pas une question d'argent :
« Ce n'est pas parce que c'est cher que nous ne raccordons pas des Cabanes du Salaison à la station d'épuration de Mauguio. C'est parce que, pour toutes les formes **d'habitat non autorisé**, il n'y a pas de raccordement à une station d'épuration. »

Monsieur le maire, nous indique, qu'en tant que premier magistrat de la ville, il est garant de l'équité de traitement entre l'ensemble des habitants. Il se pose la question suivante : « à quel titre puis-je imaginer raccorder une zone à la station d'épuration alors qu'elle n'est même pas reconnue par l'État. On ne peut pas donner un privilège à un quartier par rapport ou d'autres quartiers de la ville.

L'association rappelle que 80 % des Cabanes du Salaison sont cadastrées, qu'elles sont vendues par l'intermédiaire d'un notaire qui est dépositaire de la loi. Que « ces formes d'habitat non autorisé » paient à la mairie de Mauguio, tout autant que le citoyen du centre-ville, c'est-à-dire la taxe foncière et la taxe d'habitation, et même la redevance ordure ménagère alors qu'elles n'ont pas de container individuel ! Nous rappelons également, qu'à titre d' exemple les Cabanes de Pérols sont raccordées à la station d'épuration au même titre que n'importe quelle habitation cette ville.

Le directeur du SIVOM nous indique que ce n'est pas contre les Cabaniers que la décision de mise en SPANC des Cabanes du Salaison a été prise. Mais que c'est une décision protectrice pour l'avenir. En effet, raccorder les Cabanes du Salaison à la station d'épuration provoquerait une attraction plus importante vers ce quartier alors que tout est mis en oeuvre pour limiter « la cabanisation ».

L'association indique que cet argument est complètement de l'ordre du symbolique, de l'imaginaire des responsables de la mairie et du SIVOM. Les décideurs qui nous parlent, ne veulent pas « du cordon ombilical » que représenterait le raccordement à la station d'épuration ! Cette représentation n'a rien à voir avec la réalité et les exigences écologiques. Par ailleurs, les Cabanes du Salaison, même s'ils peuvent le regretter, sont déjà raccordées à Mauguio par le téléphone, l'électricité et l'eau.(et les impôts)
En quoi, le raccordement à la station d'épuration entraînerait un afflux de population puisque l'assainissement est autorisé en SPANC et que la construction de nouveaux bâtiments est impossible (par la loi, mais aussi tout simplement parce que les terrains nus sont systématiquement préemptés par le Conservatoire du Littoral !!)
De plus, nous avons réaffirmé qu'il est de la responsabilité du maire de veiller à ce qu'un tel phénomène ne se produise pas et qu'il nous semblait qu'en la matière, la police municipale était assez vigilante.

Le directeur du SIVOM rappelle que ce n'est pas contre la population des Cabanes que cette décision a été prise, et que toutes les adaptations sur les exigences de la mise en place d'un SPANC seront analysées : par exemple, la mise en place d'une fosse étanche pour les familles qui manqueraient de terrain.
Il précise que d'ici la fin de l'année, il sera fait appel à un nouveau technicien de l'assainissement pour apporter tout conseil à la population du quartier.
Il nous indique, qu'il communiquera à l'association dès que possible, le montant le raccordement de Carnon à Maera puisque les chiffres énoncés plus haut sont d'après lui, inexacts.

L'association lui demande ce qui se passe lors d'un constat de situations de grave difficulté d'assainissement : il nous répond qu'en cas de réhabilitation urgente, une lettre est envoyée à la personne un mois après le diagnostic. Pour une telle démarche, il faut l'accord du maire qui déclenchera un arrêté municipal devant être réalisé trois à quatre mois après la publication.

L'association repose le problème du financement SPANC, car comme l'indique sa définition, c'est un Service Public d'Assainissement certes non collectif mais public quand même, car ceux qui le mettent en oeuvre, le réalisent pour une écologie collective. Où sont les aides permettent de mettre en oeuvre ce service public d' assainissement ?.....c'est flou : « ce sont les premiers qui en feront la demande qui seront servis »..ouf !!!

Pour conclure l'entrevu, la présidente rappelle encore une fois que l'association reste sur ses positions et affirme que puisque « c'est l'état » comme aime le dire Monsieur le Maire qui interdit le raccordement dans notre quartier, l'association rencontrera le préfet s'il le faut. Le maire a réagi en répondant, sur un air presque menaçant : « attention !vous allez vous faire remarquer »

Conclusions :
Nous avons donc appris dans cet entretien (2H30) qui a été cordial et dans lequel chaque partie a pu largement s'exprimer :

➢ Qu' il y a ceux de la Ville et ceux des Cabanes . (*les rats des villes et les rats des cabanes*)
➢ Que les arguments avancés par nos décideurs communaux pour mettre du SPANC dans notre quartier sortent largement du champ de la loi sur l'eau et n'ont rien à voir avec un souci d'efficacité écologique. Si le SPANC est adapté aux zones rurales à l'habitat dispersé, on ne nous a pas prouvé que la loi est adaptée aux zones littorales , naturelles et inondables.
➢ Que le coût de raccordement des cabanes à la station d'épuration n'est donc pas un problème pour la mairie , ce qui est une très bonne nouvelle, mais que du même coup fait apparaître une volonté de maintenir dans cette zone un assainissement inefficace.
➢ Que le temps est laissé au temps pour la discussion sur ce sujet et que le délai (4 ans) de mise en conformité partirait de la dernière vague de diagnostics qui ont eu lieu en 2010
➢ Que les marges de négociation avec la mairie et d'appui du SIVOM restent ouvertes si elles sont appuyées par un mouvement plus large : recrutement plus massif dans les associations de Cabaniers, fédération des associations de Cabaniers de l'étang de l' OR, communication plus élargie sur ce sujet avec les associations et partis qui défendent le développement durable, communication avec les membres du Grenelle de l'environnement Etc.....

Fin du compte rendu. Noëlle, Sardinadine, Martine

Information récente : le SIVOM va semble t-il disparaître en décembre 2010
À l'heure actuelle, nous ne savons qui reprendra ses compétences .

Actualités récentes : ON CROIT REVER !!

En février 2010, la tempête Xynthia ravageait les côtes vendéennes, faisant plusieurs victimes, notamment à la Faute et l'Aiguillon sur Mer.
En mars, les sinistrés se constituait en association : Association des Victimes de Inondations de la Faute (AVIF).
Deux mois plus tard , ils apprennent que 915 maisons seront classées en zone noire et par conséquent : rasées sans autre forme de procès !!
En mai, sous le pression des manifestations, le ton change : l'Etat est prêt à racheter les maisons qui seront détruites, on imagine à quel prix : des futures ruines !!Certains habitants signent tout de même un compromis de vente.
Sous la pression des manif suivantes, on apprend en juillet que finalement, le ministre déclare que ne seront rasés que ceux qui le désirent !! Pas mal, quand même !!
Et ce 21 septembre, coup de théâtre : sur les 915 maisons zonées en noir, il n'y en a plus que 141 !!Chapeau les magiciens !! La mer a dû baisser entre-temps !!
Aussi, amis cabaniers qui êtes encore soucieux de voir vos habitations rasées, nous n'avons qu'un conseil à vous donner : **ADHEREZ PLUTOT A L' A.V.I.F !!!!**(06 72 82 96 22)

INFOCABANA:

Comte rendu de la Réunion avec le SYMBO(Syndicat Mixte du Bassin de l'Or) le 8 sept 2010 à Mauguio :

Le SYMBO a remplacé le SMGEO (Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or) en décembre 2009. Ce dernier était chargé de gérer et entretenir les ouvrages hydrauliques, mais aussi de travailler sur le Contrat de Baie (www.pole-lagunes.org) et Natura 2000 (www.natura2000.fr)
En prenant la succession, le SYMBO s'attachera, en plus de ces missions, à toute la politique de l'eau sur le bassin versant de l'Etang de l'Or, la conservation de la biodiversité, et l'information du public.

La réunion a été convoquée par le SYBLE (Syndicat Mixte Lez Mosson, Etangs palavasiens) qui est en charge du PAPI 2007/2013 (Plan d'Action pour la Prévention des Inondations). Or le SYBLE a été chargé d'effectuer une étude sur la circulation des eaux et le fonctionnement des étangs de Palavas, ainsi que d'une modélisation de cette circulation entre les étangs eux-mêmes, entre les étangs et la mer, entre les étangs et les différents cours d'eau du bassin versant.

Très rapidement, le SYBLE s'est rendu compte qu'une telle étude ne pouvait avoir de pertinence si elle ne prenait pas en compte les étangs de Mauguio, Pérols, Lattes et Vic la Gardiole, entre lesquels il existe des échanges d'eaux et des interactions lors des épisodes météos. Ainsi, l'étude portera sur les eaux et les étangs depuis Les Aresquiers jusqu'à La Grande Motte (Ponant).

Le but de cette étude hydrologique, qui est la première à prendre en compte l'ensemble de ces étangs, est de comprendre le fonctionnement hydraulique des étangs lors des évènements météos, de mettre en place des simulations d'épisodes météos entraînant des inondations, afin d'en prévenir les risques le mieux possible et d'envisager les aménagements les plus efficaces.
Il est dit d'entrée que les associations de cabaniers seront tenues au courant du déroulement des opérations.
Plusieurs d'entre elles étaient présentes : celle de Marsillargues, de Pérols, de Duroc, du Salaison (la présidente étant excusée pour obligation professionnelle, mais représentée par deux membres), de Bentenac, ainsi qu'un représentant des Cabanes de Palavas (4 Vents).
Etaient invités, mais absents les cabanes de Lunel et de Lansargues.

L'objectif de la réunion est de recueillir auprès de la population des témoignages précis et circonstanciés de chaque évènement météo ayant généré des inondations : par où l'eau monte ? Les étangs ? les cours d'eau ?les Canaux ? et combien de temps reste-t-elle ? Combien de temps met-elle pour monter ? Qu'elles ont été les crues les plus importantes ? chiffrer les hauteurs d'eau, évoquer le fonctionnement des portes, et toutes autres données d'ordre hydrologique pouvant servir le dossier.
Une réunion du même type avait déjà eu lieu avec les associations de cabaniers de lattes, Palavas en juillet dernier.
Ainsi, après une présentation des différents intervenants :
- Anne Boursiac, chargée de mission PAPI, ingénieur hydrologue au SYBLE, organisme commanditaire de l'étude.
-Fabienne Scerri, ingénieur hydrologue au Cabinet EGIS Eau , directrice du projet risques inondations et ressources en eau.
-Jean Marc Donnat et Eve le Pommelet, respectivement directeur et chargée de mission biodiversité au le SYMBO

Les associations de cabaniers se présentèrent à leur tour, puis la parole leur fut donnée. En premier lieu, celles-ci soulignèrent que c'est la première fois que les populations directement concernées par les inondations sont invitées à une réunion ; aussi l'initiative est-elle saluée chaleureusement.
Les Cabaniers de Duroc disent se situer sur un point haut et n'avoir pas de problème d'inondation, excepté trois ou quatre cabanes de pêcheurs non habitées, sur 30 cabanes au total. Ils pensent que la hauteur d'eau dans l'étang a baissé, ce qui entraîne deux conséquences : l'étang est moins capable d'accueillir des eaux lors d'intempéries, et sa salinité est augmentée.
Un cabanier de Pérols , dément ce dernier point, études à l'appui : la salinité n'a pas du tout varié.
Les Duroc pensent qu'il y a un réel souci de roubines comblées soit volontairement soit par le temps, et qu'il faut s'y pencher dessus.
A Marsillargues, trois ou quatre cabanes ont été inondées, uniquement en 2003. Ils pensent que le fait que les passes entre le canal du Rhône et l'étang soient pratiquement fermées a un effet néfaste sur la circulation des eaux.

A Bentenac, il y a trois résidents pour treize cabanes. L'eau ne monte pas dans les maisons, mais tous les alentours ne sont accessibles qu'en barque durant les épisodes !

Les cabaniers du Salaison décrivent les inondations par montée de l'étang dans une quarantaine de maisons sur 80 habitées, avec des hauteurs d'eau entre 1,20m et 40cm, durant cinq ou six jours, notamment lors de l'épisode de 2003. Toutefois, une partie des cabanes est également inondée par débordement du Salaison.
Nous décrivons la situation d'isolement lorsque la route des cabanes est submergée, situation qui peut durer plusieurs jours.
Le fait que nous soyons dans une zone inondable, ne fait pas de ces épisodes une fatalité et les possibilités d'y remédier existent, Nous sommes donc contents qu'une structure daigne enfin s'en occuper, d'autant plus que celle-ci est neutre politiquement et au-dessus des différentes querelles d'intérêts qui peuvent se poser localement.

Une fois tous les témoignages donnés, il ressort, que d'une part, certains de nos collègues sont très méticuleux (Pérole, entre autre), très organisés ! et on pris des mesures sur les hauteurs d'eau, heure par heure pendant les inondations, sur le fonctionnement des portes etc permettant ainsi un recueil de données précises et objectives, chiffrées.
D'autre part, l'ensemble des cabaniers tombe d'accord sur plusieurs conclusions :
L'étang s'envase et se comble, par différents phénomènes dont celui de la pollution et de la mauvaise circulation des eaux (échanges presque inexistants avec la mer etc). L'IFREMER étudie actuellement les mouvements de sédiments dans l'étang et les deux études seront recoupées.
C'est lui qui est responsable en premier lieu des inondations.
Il est indispensable d'augmenter les échanges avec la mer afin d'éviter l'envasement et l'ensablement, de chasser les eaux excédantes.
Ces communications doivent être contrôlables et gérables par l'Homme.
Le fonctionnement et le rôle des portes de Carnon doivent être revus et rationalisés.
Des bassins de rétention pourraient être aménagés en amont des cours d'eau du bassin versant.
Nous suggérons également le dragage de l'étang, mais si celui-ci est pratiqué sans remédier aux causes , tout serait à refaire quelques années plus tard ; donc il faut adopter une démarche globale.
De même, nous évoquons le rôle des graus dans l'histoire des étangs : graus naturels percés lors des tempêtes, ou bien graus artificiels que l'Homme a toujours su créer pour défendre ses intérêts : circulation des marchandises , accès aux villes de Lattes ou Montpellier par la mer etc. Nous soulignons qu'il serait opportun de repercer des graus à l'occasion de l'élargissement du canal du Rhône à Sète, prévu par les Voies Navigables de France , mais il semble que ce soit contraire à la politique de VNF qui craint un comblement du canal par apport de sédiments.
La réunion est levée sur ces propositions, elle s'est déroulée dans une climat de confiance et d'écoute réciproque, gageons que les suites données permettront d'améliorer le quotidien des cabaniers !!

Gaétang de l'or

Festi'cabana : Le coin coin des festivités et de la convivialité

"La Cabane Trempée", comme son nom ne l'indique pas, est une association d'artistes, ou un groupe d'amis artistes, qui organise, (au mois de MAI, week-end et jours fériés et ceci depuis 1994)des expositions d'art (plus ou moins) contemporain,
dans une ancienne cabane de pêcheur ,
au bord de l'étang de l'Or,
aux cabanes du Salaison,
à Mauguio (34)....
Près de Montpellier.
Dans le sud-Sud
de la France...

La Cabane trempée

Prin'étang des cabanes

Le 26 mai fut marqué par la journée du « Prin'étang des Cabanes », manifestation culturelle et conviviale qui a reçu le soutien financier de la Commune de Mauguio-Carnon.
La découverte de la flore typique par Josiane Ubaud, ethnobotaniste, a réuni une trentaine de personnes . La période propice a permis d'identifier une trentaine de plantes et de goûter une dizaine d'entre-elles avec émerveillement . Le prochain coincoin donnera la liste et les moyens de les identifier.
La conférence de l'historienne Marie Josée Guigou , sur l'histoire des Maniguières et des cabanes (voir coincoin n°21), a clos cette manifestation à la maison Farandoli où une petite exposition y était présente.
Nous espérons renouveler cette journée l'année prochaine. Nous sommes preneurs de toutes les idées que vous pouvez apporter.

la fête des voisins
immeubles en fête

**Le 28 mai 2010 !
Super ! plein de monde !
Belle fête !!!!**

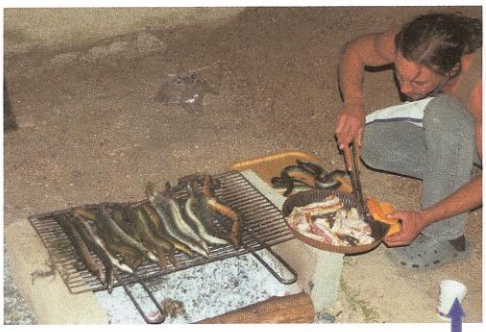

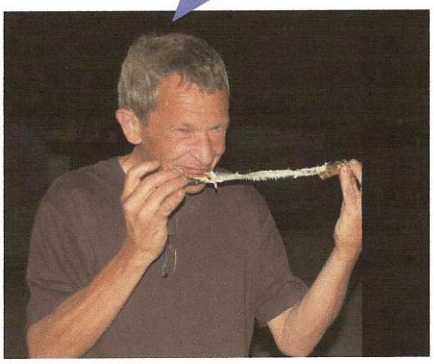

Cuire les anguilles — **Comment les déguster !!!**

Chanter aux cabanes — **Jouer fifres et tambours**

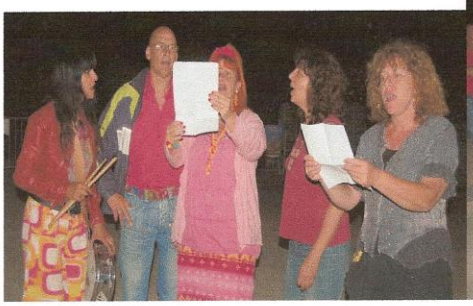

Hommage à Jacques Sourth

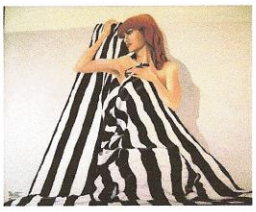

EXPOSITION « INSTANTS SUSPENDUS » Rétrospective de l'œuvre de Jacques SOURTH
à L'ESPACE MORASTEL du 1er au 22 octobre Tous les jours sauf dimanche de 15 à 18 heures

Le samedi 2, 9, et 16 octobre à 15hoo
Visites commentées par Pierre Jean Gonzalez Mayor.

Jacques SOURTH vivait aux Cabanes depuis 20 ans, et lorsqu'il a jeté ses filets à « La Madrague », il a su tout de suite que c'était pour la vie. Il portait à ce coin de paradis un amour profond, et les moindres recoins des roselières n'avaient aucun secret pour lui.

A tel point qu'en 1993, il se lance dans le projet d'écrire un livre sur les us et coutumes du lieu, c'est alors que naît le fameux « **Bar de L'Espoungue** ».

Voyez un peu : « Il fait beau, c'est le principal ! Et l'Espoungue est à l'ombre, cachée derrière un tamaris géant qui protège le nid de tous les amis de cet ancien monde. L'Espoungue c'est un coup de gomme sur les cartes d'Etat-major, un oubli volontaire des guides Michelin ! On est sur un bout d'horizon qui se termine en presqu'ile, et qui s'étire entre une rivière et des étangs. Il flotte ici quelque chose d'Italien, comme à Venise, mais les canaux s'appellent des roubines. »

Mais Jacques SOURTH est avant tout artiste peintre, symboliste, et la collection qu'il laisse à son départ est impressionnante. De ces collections privées, une cinquantaine d'œuvres sont présentées pour un Hommage de Mauguio à celui qui durant toute sa vie aura servi l'Art avec un grand A, avec une simplicité à toute épreuve, sans faire de bruit, il avança dans le monde des arts en aidant une foule de jeunes artistes. On dit de lui qu'il était visionnaire, et ce terme lui convient bien ! Malraux a dit : « Une œuvre de visionnaire est capable d'anticiper et de tendre vers une projection juste de l'avenir ! » , c'est que faisait l'artiste en allant piocher dans les recoins de son esprit des décors oubliés, des lunes à faire se pâmer, des poses extatiques des plus mystiques, et des bleus, des bleus à nul autre pareil !

Vous pourrez visionner dans cette exposition toute la palette de Jacques SOURTH, du tableau à l'affiche, aux décors, aux dessins, et aussi à partie de ses écrits. L'œuvre de Sourth est dense, mais lorsque l'on s'y plonge vraiment, toutes les facettes se regroupent en un seul

LE COIN COIN DE TOUT LE MONDE

FILM aux CABANES DE MAUGUIO

Etant moi même cabanière mais aussi réalisatrice, je lance un appel aux familles ou individus (adultes et enfants) habitants aux cabanes de Mauguio, qui seraient d'accord pour être **filmés** régulièrement pendant plusieurs mois dans leur quotidien aux cabanes, dans le but de réaliser un long métrage témoignant d'un lieu et de ses habitants.

Mon précédent documentaire **L'obra tambornesca**, a été sélectionné et programmé dans « le festival méditerranéen de cinéma de Montpellier 2008», présenté depuis à de nombreux festivals ainsi qu'en médiathèques, il a fait l'objet d'une édition Vidéo commercialisée.

Vous pouvez me laisser un message sur mon fixe : 04 67 29 57 54 ou par e mail :
majosais@gmail.com Merci d'avance

Marie Josais Fages Lhuba

Chants/champs ATELIER DE CHANTS AUX CABANES

Marie Josais Fages Lhubac, chanteuse et percussioniste, démarre un atelier de chants ludique et créatif aux cabanes chez elle, chemin Louis Roux, le jeudi 9 septembre de 18h30 à 20H.
Elle vous propose du travail vocal menant sur une prise de conscience de la colonne d'air, du souffle et de la verticalité.
D'interpréter dans un premier temps du répertoire en occitan et aussi un répertoire en français de sa composition.
D'inventer de plus en plus et ensemble nos chants (paroles et musiques) dans le but de constituer un répertoire personnifiant le groupe de chanteurs et chanteuses qu'elle guidera.
Cet atelier s'adresse à des personnes de tous niveaux, débutants ou non. Son coût est de 5 euros la séance.
Matériel : un tapis de sol, une tenue décontractée, un moyen d'enregistrement si possible.
Contact : Marie Josais, tel 0467295754 ou port : 0687181078

Cours d'éveil musical

Marie Josais Fages Lhubac, chanteuse et percussioniste, démarre un atelier de chants ludique et créatif aux cabanes chez elle, chemin Louis Roux. Elle vous propose du travail vocal menant sur une prise de conscience de la colonne d'air, du souffle et de la verticalité et du mouvement vocal. **D'inventer** de plus en plus et ensemble nos chants (paroles et musiques) dans le but de constituer un répertoire personnifiant le groupe de chanteurs et chanteuses qu'elle guidera. La langue proposée est l'occitan et le français mais d'autres langues sont les bienvenues.
Cet atelier s'adresse à des personnes de tous niveaux, débutants ou non. Son coût est de 5 euros la séance.
Matériel : un tapis de sol, une tenue décontractée, un moyen d'enregistrement si possible. Contacts : Marie Josais

CARNET ROSE:

C'est le printemps en septembre, aux cabanes, et la saison des amours !!
Certains de nos voisins n'en finissent pas de convoler en justes noces !!
Ainsi Nadine et Roland Ramade, de Bentenac, se sont-ils unis pas les liens indéfectibles du mariage, tandis qu' Éléna et Antoine Garcia, du Chemin des canalettes, les rejoignaient au club (si j'ose dire !) une semaine plus tard.
Il n'y a pas très longtemps, c'était le tour de Malika du Chemin des Terramares de donner le « LA » !!
On croyait le mariage ringardisé, mais finalement, c'est « in » : on n'arrête plus le progrès !!

Le COINCOIN adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux époux, et pas trop de canards dans leurs roucoulades !!

Nous remercions tous nos amis et copains qui nous ont permis un mariage joyeux et de plein de surprise et surtout inoubliable. Un merci particulier aux cabaniers et autres amis qui nous ont offert cette ballade en calèche. Ainsi qu'à marie jo qui nous a offert ce merveilleux trombinoscope ***cigalesque.***

Nadine et Roland Ramade

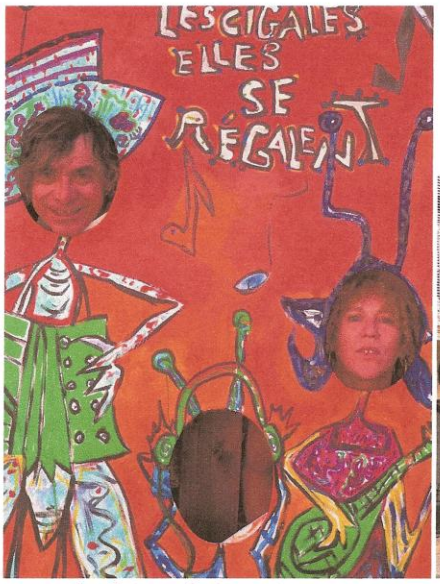

DECABANISATION/

La déshibernation, c'est quand on sort de l'hiver, la décolonisation, c'est quand l'occupant quitte les colonies, la démobilisation, c'est quand on quitte son port d'attache, et la VRAIE décabanisation : C' EST QUAND ON QUITTE LES CABANES !!

Alors voici venu le moment pour nos collègues et amis Noëlle (secrétaire de l'association des Cabaniers) et son époux Daniel de quitter leur cabane du chemin des canalettes et de partir sous d'autres cieux voir si les flamands y sont aussi roses !!

Malgré tout nos efforts pour les détourner de ce projet et les garder parmi nous, leur décision est inéluctable et c'est avec une immense tristesse qu'ils s'obligent à abandonner ce lieu paradisiaque (mais que nous allons rendre encore mieux !!).

Tant pis pour eux : on leur souhaite de trouver leur bonheur ailleurs puisque nous n'avons pas su leur suffire !! (Excusez-moi, c'est de l'humour CoinCoin pour masquer l'émotion !!)

Au revoir les Thines ! Ce n'est qu'un au revoir !

ET donnez nous votre adresse ! et bienvenue aux nouveaux propriétaires de la maison des canalettes !

Bonjour à tous

La rentrée de l'association.

L'association des cabanes du Salaison tiendra son **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE** le samedi 16 octobre de 10H30 à 12H et offre le pot de l'amitié. Tous les adhérents sont conviés et nous souhaitons vivement leur présence.

Venez nombreux pour donner votre avis, débattre,échanger.
Des décisions sont prises durant l'assemblée générale et votre avis nous intéresse.

Les non-adhérents et qui souhaitent adhérer , peuvent nous rejoindre à partir de 11H45, boire le verre de l'amitié pour nous rencontrer.

Contact : nadleb@wanadoo.fr ou 0467299548(Nadine présidente)

RENDEZ VOUS À PARTIR DE 10H30

LE SAMEDI 16 OCTOBRE , rive droite maison FARAN D'OLI, Chez la famille Lhubac.